



# *La Chapelle Saint Sauveur*

## *Bulletin Municipal*



## Location de tables et bancs de brasserie

**RAPPEL : vous pouvez vous adresser à l'association Pêche et Loisirs pour louer tables et bancs de brasserie (10 ensembles disponibles).**

**Tarif : 3€ par ensemble (une table, deux bancs) pour deux jours. Caution : 20€  
La location est gratuite pour les associations.**

**Contacts : Jean-Pierre BOISSARD – 03 85 74 50 49 / Lucette CHATEAUX – 03 85 74 52 18**

L'équipe municipale remercie  
chaleureusement  
**TAXIS RIVIERE**  
pour son don de 150€.

**TAXIS RIVIERE**



*Une équipe à votre service  
et à votre écoute*

**1175, RUE DE CHAVENNE  
71310 LA CHAPELLE ST SAUVEUR**

*Commune de stationnement  
La Chapelle St Sauveur - Pierre de Bresse - Frontenard*

**Véhicules climatisés  
de 1 à 7 places**

**Transports de  
malades assis**

**Taxis conventionnés  
toutes caisses**

**Liaisons  
Gares - Aéroports**



**03 85 74 54 36 - 06 20 11 28 30**

**Marcel BOISSARD** nous a quittés pour un autre monde.

Il est parti de la même façon qu'il a mené toute sa vie, calmement, sans bruit, discrètement, telle sa vie d' élu.

Marcel a été maire de 1971 à 1989. Il a été mon maître d'apprentissage.

Je me souviens aussi d'un jour de 1976 où il est venu me chercher à La Chaux me disant qu'il y avait encore un terrain à bâtir à vendre à La Chapelle.....

Sans faire de bruit, de nombreuses réalisations ont vu le jour sous ses mandats :

- En 1976 commencent les pourparlers pour un regroupement scolaire qui verra le jour en 1984/1985,
- En 1978, la réalisation avec les jeunes du terrain de foot et des premiers vestiaires,
- Marcel a été très actif dans le renforcement des réseaux électriques et de la voirie,
- Dans les années 80, c'est aussi la création de l'école maternelle,
- 1981, Marcel voit un incendie détruire l'église. Il œuvre d'arrache pied pendant 3 ans à sa reconstruction. Je crois le pire moment de sa vie d' élu.
- En 1985, construction du terrain de tennis,
- Puis l'achat de la friche au bourg qui deviendra l'étang communal,
- 1988/1989, transformation de l'école des filles en 6 logements.

A son épouse et à sa fille, soyez assurées de tout le respect que la commune vous doit. La vie d'un élu de campagne n'est en effet pas sans conséquence sur la vie de famille.

En mon nom et celui de l'équipe municipale,

**MARCEL, ENCORE MERCI POUR TOUT.**

*Jacques Guiton*

Maire de La Chapelle Saint Sauveur

# Les dernières réunions du conseil municipal

## Séance du 12 janvier 2017

- Résiliation des lots 7 et 9 du marché de travaux de réhabilitation du bâtiment Hugonnot suite contrôle de légalité,
- Aménagement Maison Hugonnot – Approbation du dossier de consultation des entreprises pour les lots 7 et 9,
- Questions diverses.

## Séance du 15 février 2017

- Approbation des marchés de travaux pour la réhabilitation du bâtiment Hugonnot en commerce de proximité lots 7 et 9,
- Refus du transfert de la compétence Aménagement de l'espace à la Communauté de communes du canton de Pierre de Bresse,
- Questions diverses.

## Séance du 21 mars 2017

- Adhésion à l'Agence Technique Départementale de Saône e Loire,
- Convention d'adhésion au programme énergie Bourgogne,
- Bureau de vote – Constitution des bureaux de vote pour les élections présidentielles des 23 avril 2017 et 7 mai 2017,
- Budget – Approbation du compte administratif,
- Affectation du résultat d'exploitation,
- Approbation du compte de gestion du receveur,
- Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017,
- Budget primitif 2017,
- Subventions,
- Modification statutaire de la Communauté de communes du canton de Pierre de Bresse,
- Demande de subvention sur la réserve parlementaire,
- Questions diverses.

## Séance du 18 avril 2017

- Actualisation du tableau des effectifs suite à la mise en œuvre du PPCR au 01/01/2017,
- Avancement de grade mise à jour – Mise à jour du tableau des emplois avec suppression de l'ancien poste,
- Création d'un emploi permanent,
- Modification du tableau des emplois communaux,
- Appel à projets départemental 2017 : demande de subvention pour le projet de réalisation d'un chemin piétonnier pour la mise en sécurité des piétons route de Louhans,
- Demande de subvention sur la réserve parlementaire (Changement du four de la salle des fêtes),
- Questions diverses.

## Séance du 30 mai 2017

- Traction animale – Abri occasionnel pour deux chevaux – Devis permis de construire,
- Demande de subvention programme Leader du Pays de la Bresse Bourguignonne – Mise en conformité de la délibération du 18/04/2017,
- Bail et fixation du montant du loyer d'un local commercial,
- Bureau des élections,
- Travaux réhabilitation Maison Hugonnot – Avenant 2 au lot n°3 (HUCK Christophe – Charpente, Couverture, Zinguerie),
- Demande de subvention DETR – Projet chemin piétonnier sécurisé route de Louhans,
- Eclairage public,
- Questions diverses,

## Séance du 29/06/2017

- Hommage à Marcel Boissard,
- Compte-rendu SICED – SPANC,
- Traction animale : validation devis,
- Avis de la commune sur installation GAEC 2000,
- Offre VISIOCOM,
- Offre REC ROTARY,
- Questions diverses.



## RÉHABILITATION DU BÂTIMENT HUGONNOT

Ce projet est maintenant achevé ! Le bail commercial signé devant notaire ! La Mie d'la Bresse a emménagé dans ces locaux refaits à neuf pour le plus grand plaisir de Sabine et Fabrice NICOLAS et des clients ! L'inauguration ? Elle aura lieu en septembre.

### Quelques chiffres :

- Coût global des travaux : 433064.49€ HT
- Montant des aides : 56% (DETR, La Poste, Région Contrat Pays de la Bresse Bourguignonne, Département pour l'appel à projet et les amendes de police ainsi qu'une sollicitation des fonds européens),
- 9 mois de travaux



## BUDGET 2017 – TAUX D'IMPOSITION

Une augmentation de 2% sera appliquée en 2017.  
Les nouveaux taux sont donc les suivants :

- Taxe d'habitation : 10.09% -
- Taxe foncière (bâti) : 8.07% -
- Taxe foncière (non bâti) : 23.43% -
- Cotisation foncière des entreprises : 13.09%



## MISE EN SÉCURITÉ DES PIÉTONS ROUTE DE LOUHANS

Pour ce faire, les travaux de réalisation d'un chemin piétonnier vont être entrepris dès la fin de l'été.

Cette mise en sécurité couvrira la zone allant de l'embranchement Route de St Bonnet jusqu'à l'entreprise FORTIN

Devis : 19217€.

Pour ce projet le Département nous a déjà accordé une aide d'un montant de 4800€. Nous sommes en attente de la réponse pour la subvention sollicitée auprès de la DETR.

Les travaux débuteront en septembre.



## EMBAUCHE

La commune a procédé à l'embauche de Xavier MONTAGNON afin de remplacer Jean-Jacques LAVIGNE. Xavier, installé à La Chapelle avec sa famille, a rejoint l'équipe des employés municipaux le 1<sup>er</sup> mai 2017.

## UN NOUVEAU FOUR POUR LA CANTINE !

Le vieillissement du fourneau de la salle des fêtes (plusieurs réparations), son utilisation quotidienne par l'association de la cantine pour la restauration scolaire ont conduit le conseil municipal à décider de son remplacement.

Le montant de cette acquisition s'élève à 14 344€. La commune a sollicité une subvention au titre de la réserve parlementaire qui a été accordée (montant non connu au jour de la parution du présent bulletin). Nous sommes en attente de son versement.

Patricia apprécie ce nouvel équipement : « Il est beaucoup plus pratique puisqu'on peut cuisiner sur plusieurs niveaux », « l'entretien est beaucoup plus facile ».

Pas de panique pour les utilisateurs occasionnels, un mode d'emploi détaillé est à la disposition de tous.



**LA CHAPELLE SAINT SAUVEUR** Un village bressan où il fait bon vivre !

Accueil La Commune Économie Tourisme Vie municipale Culture / Loisirs Intercommunalité Vie pratique Galerie photos

**Actualités**

14 juillet - Pique-nique  
10 juin - Ouverture de la baignade biologique  
Toutes les dates importantes.

**La Mairie**

1, place de la Mairie  
Téléphone : +33 3 85 74 51 23  
Télécopie : +33 3 85 74 55 22  
mairie@lachapellesaintsauveur.fr

Ouvert les mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h00 à 12h00.

**Agence Postale**

2, place de la Mairie  
Tel : +33 3 85 74 51 09

**Bienvenue sur le site de La Chapelle Saint Sauveur !**

**Fête de la Musique**  
Le mercredi 21 juin, à partir de 20 heures, nous nous retrouverons place de la Mairie pour notre traditionnelle fête de la musique.

Pour le plus grand plaisir des petits et des grands, au programme cette année : musique et danses.

Le 10 juin La Chapelle Saint Sauveur a vécu au rythme de sa première Journée citoyenne ! Nombreux étaient les villageois à avoir répondu présent. Un grand merci à tous !

La journée a été lancée autour d'un café accompagné de brioches moelleuses. La journée s'est articulée autour de plusieurs ateliers :

- Construction et installation d'un hôtel à insectes au verger conservatoire,
- Relooking des grilles et barrières de l'écoles,
- Coup de jeunesse aux tables de pique nique de l'Espace Robelin et de l'étang communal,
- Nettoyage du lavoir, désherbage ("maison de la Jeannette", école, espaces verts, chemins du lavoir.....)

Lire la suite de l'article...

Rechercher  OK

**Évènements passés**

Journée Citoyenne  
Vente de Pizzas  
Fête de la musique  
Fête des écoles du RPI  
Randonnée  
Vente de fleurs



Bulletin n°32

## LA CHAPELLE SAINT SAUVEUR A SON SITE INTERNET

Pourquoi un site internet ?

Aujourd'hui une collectivité territoriale peut exister sans site internet... mais peut-elle encore répondre à ses obligations d'informations et de services aux publics sans être connectée aux réseaux numériques ?

Un site internet présente bien des avantages :

- Valorise l'image de la collectivité
- Met en avant le dynamisme des commerces et des associations
- Présente les événements culturels et sportifs
- Indique les attraits touristiques de votre commune en utilisant des photos ou des vidéos,
- Peut attirer de nouvelles populations.

Pour vous rendre sur le site de notre commune, une adresse : **[www.lachapellesaintsauveur.fr](http://www.lachapellesaintsauveur.fr)**

## CONCOURS 2017 DES MAISONS FLEURIES ET DES MAISONS ILLUMINÉES

Comme chaque année maintenant, nous organisons un concours des maisons fleuries et décorées au cours de l'été et un concours maisons illuminées au mois de décembre.

Nous faisons le tour du village pour définir les lauréats. Vous pouvez bien sûr nous signaler les maisons que vous appréciez à la mairie.

Le village est grand et malgré nos observations, nous ne sommes pas infaillibles et pouvons omettre certaines maisons. Merci de nous aider à récompenser les personnes qui ont à cœur de fleurir leur demeure et de participer ainsi à rendre notre village accueillant.

Les prix « Maisons fleuries » seront remis au cours d'une cérémonie à l'automne. Les prix « Maisons illuminées » seront quant à eux remis au cours de la traditionnelle cérémonie des vœux début janvier 2018.



## RÈGLES DE BON VOISINAGE

Utiliser la tondeuse, la débroussailluse, tronçonneuse, outils à moteur.... peut devenir une nuisance sonore pour le voisinage et obéit à quelques règles pas toujours respectées.

En pratique, il ne faut pas abuser des bruits gênants.

Afin d'entretenir les bonnes relations de voisinage, penser à ne pas utiliser des outils de jardinage bruyants en dehors de ces créneaux horaires :

Du lundi au vendredi : de 08h30 à 12h00  
et de 14h30 à 19h30  
Le samedi : de 09h00 à 12h00  
et de 15h00 à 19h00  
Le dimanche de 10h00 à 12h00

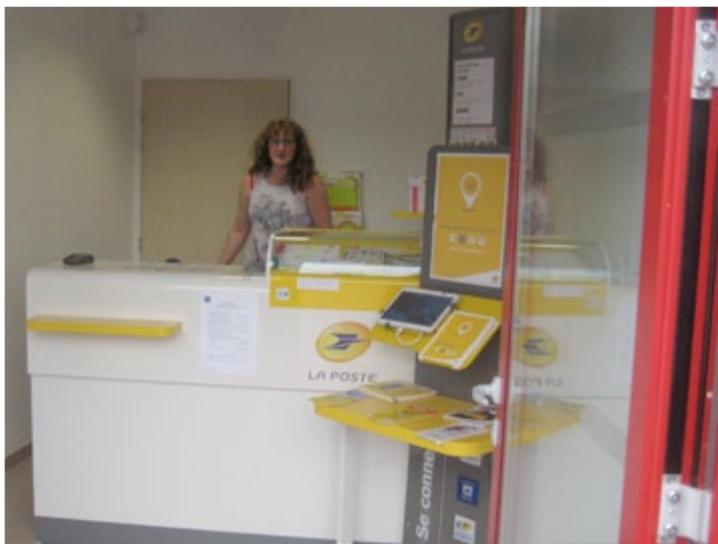
Ces larges créneaux doivent permettre à chacun et chacune de bricoler sans gêner ses voisins. Merci de les respecter !



En admiration devant le spectacle de Noël



Marché aux plantes le 7 Mai par la cantine scolaire



Céline et Christelle sont installées dans leur nouvelle agence



Les élèves ont découvert comment on faisait le beurre dans l'ancien temps



La Der de Dominique !



Connaissez-vous la famille BEURK?



Spectacle de fin d'année des écoles du RPI



Les artistes travaillent sans filet



2 guitaristes lors de la fête de la musique



Allez Hue ! En route pour la randonnée...



Fête des Voisins du Petit Pays



Fête des voisins à Chavenotte

# Journée Citoyenne



Le 10 juin, le village a vécu au rythme de sa première Journée citoyenne ! Nombreux étaient les villageois à avoir répondu présents. MERCI A TOUS !

Cette journée organisée à l'initiative de la commune et de plusieurs associations a rencontré un vif succès. La journée a été lancée autour d'un café accompagné de brioches moelleuses.

La journée s'est articulée autour de plusieurs ateliers :

- Construction et installation d'un hôtel à insectes au verger conservatoire,
- Relooking des grilles et barrières de l'école,
- Coup de jeunesse aux tables de pique-nique de l'Espace Robelin et de l'étang communal,
- Nettoyage du lavoir, désherbage (« Maison de la Jeannette », école, espaces verts, chemins du lavoir, terrain de pétanque.....)



Sans oublié l'âne NEMO qui a participé au nettoyage autour de l'étang communal !

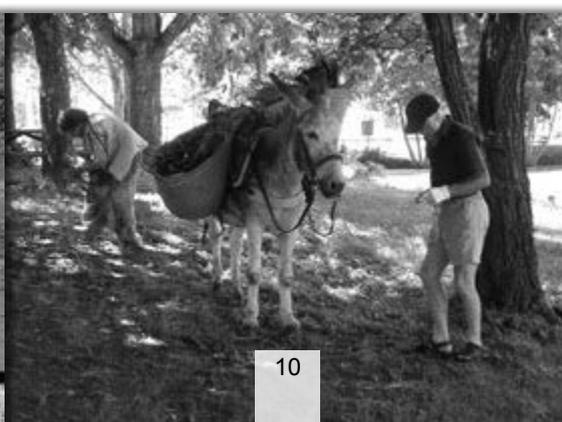
Cette journée a été également l'occasion de réviser les bons gestes quotidiens. Flyers, panneaux mis à notre disposition par le SICED nous les rappelaient (tri sélectif, lutte contre le gaspillage alimentaire.....).

Que d'ardeur, que de rires ! Pour que cette journée reste une journée de convivialité, de rencontre, casse-croûtes et boissons fraîches ont été distribués pour le grand plaisir des participants.

Le midi, après l'apéritif offert par la commune, un repas tiré du sac a été pris en commun sous le chapiteau dressé devant la Maison de la Nature.

Cette journée a été soutenue par de gentils sponsors : IPP (transport des portails de l'école dans les locaux de l'entreprise pour le sablage et remise des pinceaux aux peintres du jour), La Mie d'la Bresse (brioches et pain), Bi I et Intermarché (Charcuterie, fruits, boissons ...). Un grand merci à eux !

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine ! ENCORE UN GRAND MERCI A TOUS !



## La Maison d'accueil du Jeune Enfant (M.A.J.E.) l'île Ô 'Frimousses

### La halte garderie (Capacité : 20 places)

C'est un lieu de vie et d'éveil où les enfants sont encadrés par un personnel qualifié. Elle accueille à temps partiel ou occasionnel (en cas d'urgence) des enfants de 10 semaines à 4 ans non scolarisés, des enfants scolarisés à l'école maternelle. Ce mode de garde régulier ou occasionnel permet aux parents de se rendre à des rendez-vous, de pratiquer une activité professionnelle ou non. Elle constitue pour les enfants, un moyen de leur offrir des temps de rencontre et d'activités, les prépare en douceur à l'entrée à l'école maternelle. Les enfants porteurs d'un handicap peuvent être accueillis.

Période d'ouverture : période scolaire

Temps d'ouverture : lundi 8h30 – 17h30, mardi 13h30-17h30, jeudi 13h30-17h30, vendredi 13h30-17h30

### L'atelier d'éveil (Capacité : 20 places)

Ce mode de garde régulier ou occasionnel propose aux enfants des ateliers d'éveil avant ou pendant leur scolarisation. Le personnel propose diverses activités de manipulation (puzzles, semoule...), de motricité (petits parcours...), de création (peinture, pâte à modeler...) sans oublier les chansons et les comptines.

Les enfants apprennent ainsi à leur rythme à vivre en collectivité, à respecter les autres. Les enfants restent la matinée entière. Les enfants porteurs d'un handicap peuvent être accueillis.

Période d'ouverture : période scolaire

Temps d'ouverture : mardi 8h45 - 11h45, vendredi 8h45 - 11h45  
Permanence administrative : mercredi de 8h00 à 12h00

### Le Relais Enfants Parents Assistantes Maternelles

(Capacité : 20 à 25 places)

Ce lieu accueille les enfants accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle. Les parents et les assistantes maternelles peuvent être informés des démarches administratives liées au métier d'assistantes maternelles (statuts, agrément, contrat de travail, feuilles de paie...). Ils peuvent également consulter de la documentation sur l'enfant, la législation, se rendre aux réunions thématiques et soirées débats organisés par le relais en présence d'un professionnel.

Permanences : lundi 9h00 – 11h30, mardi 9h00 – 11h30, jeudi 14h00 – 16h00

En période scolaire : Animations : jeudi 9h00 – 11h30

### La garderie périscolaire maternelle (Capacité : 30 places)

Ce service fonctionne le midi et accueille les enfants âgés de 2 à 6 ans scolarisés sur le RPI de Pierre de Bresse/ Authumes/ Lays sur le Doubs/ Charette-Varennes.

Période d'ouverture : période scolaire

Temps d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h45 à 13h45 avec repas

### Les accueils de loisirs multi-sites

Les accueils de loisirs sont un lieu de vacances pour les enfants et les «jeunes». Les modalités d'accueil permettent aux parents et à l'équipe d'animation d'être attentifs aux rythmes de chaque enfant.

## L'accueil de loisirs maternel 3-6 ans à la Maison d'Accueil du Jeune Enfant (MAJE) (Capacité : 48 places)

Ce lieu accueille les enfants de 3 à 6 ans, pendant les vacances scolaires, encadré par un personnel qualifié, dans la limite de 48 places. Il propose aux enfants des activités dirigées (activités manuelles, d'expression, jeux d'intérieurs et extérieurs, initiation à des sports, visites à l'extérieur...), mais aussi des temps de repos.

Période d'ouverture : période de vacances

Vacances d'hiver : 1 semaine

Vacances de printemps : 1 semaine

Vacances d'été : 4 ou 5 semaines

Temps d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 et garderie de 8h30 à 9h00 et de 17h00 à 17h30

- à la demi journée avec repas de 9h00 à 14h00

- à la demi journée sans repas de 9h00 à 12h00 ou de 14h00 à 17h00

- à la journée avec repas de 9h00 à 17h00

## L'accueil de loisirs 6-12 ans à la Maison Municipale Andrée Berry à Pierre de Bresse ou à la salle des fêtes de La Chapelle St Sauveur (Capacité : 49 places)

Il accueille les enfants de 6 ans révolus à 12 ans et fait l'objet d'une déclaration à la Direction Départementale de Jeunesse et Sport. Chaque jour des activités diverses et variées sont proposées aux enfants en tenant compte du projet pédagogique mis en place par l'équipe d'animation.

Période d'ouverture : période de vacances

Vacances d'hiver : 1 semaine

Vacances de printemps : 1 semaine

Vacances d'été : 4 ou 5 semaines

Temps d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 et garderie de 8h30 à 9h00 et de 17h00 à 17h30

- à la journée avec repas de 9h00 à 17h

## L'accueil de loisirs 13-15 ans au local Service Enfance Jeunesse (SEJ) (Capacité : 16 places) (plus lors des sorties)

Il accueille les enfants dans l'année des 13 ans à 15 ans et fait l'objet d'une déclaration à la Direction Départementale de Jeunesse et Sport. Chaque jour des activités diverses et variées sont proposées aux jeunes en tenant compte du projet pédagogique mis en place par l'équipe d'animation. Pour les jeunes, c'est l'occasion de se retrouver ensemble soit pour une sortie sportive ou culturelle, soit pour monter des projets d'activités diverses.

Période d'ouverture : période de vacances

Vacances d'hiver : 1 semaine

Vacances de printemps : 1 semaine

Vacances d'été : 4 ou 5 semaines

Temps d'ouverture : 3 jours par semaine du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 et garderie de 8h30 à 9h00 et de 17h00 à 17h30

- à la journée avec repas de 9h00 à 17h00

L'organisation actuelle de la MAJE sera revue dans le cadre du projet de transformation actuellement à l'étude.



# Association Bourguignonne d'art équestre

La devise de l'association Bourguignonne d'Art Équestre pourrait être cette phrase de Ba-charach « Rechercher le bien commun des équitations qui veulent le bien être du cheval ».

Située dans le petit village de la Chapelle Saint Sauveur, en Saône et Loire, l'association est créée en 2011 sous l'inspiration de Julie Dudragna, cavalière passionnée par l'Art Équestre. Ainsi depuis 6 ans sont régulièrement organisés des stages avec des écuyers reconnus, des repas propices aux échanges et aux rencontres ainsi que des expositions sur les thèmes chers à l'association : Culture, littérature et art équestre.

L'association est un véritable collectif de cavaliers désireux d'échanger et de faire vivre le patrimoine équestre hérité des grands écuyers tels que LA GUERINIERE, BAUCHER, BEUDANT ou encore NUNO OLIVEIRA. Ainsi, dans cette optique, sont mis en avant autant les échanges techniques que la découverte de la littérature équestre, source de connaissances d'une richesse incroyable.

L'Association est affiliée à la Fédération Française d'équitation. Elle propose des initiations au bauchérisme.



---

**ASSOCIATION BOURGUIGNONNE D'ART ÉQUESTRE**

995 Route de Pierre

71310 LA CHAPELLE SAINT SAUVEUR

Contact et renseignements au 06 60 19 45 79

[bourgogneartequestre@gmail.com](mailto:bourgogneartequestre@gmail.com)

---

# Spectacle de fin d'année du RPI

## MUSIQUE ET AUTRES GOURMANDISES



Ce projet a été élaboré par les enseignants, Catherine Faure (professeure de l'école de musique de la Communauté de communes) pour

la partie musicale, Claire Monnot (comédienne) pour la chorégraphie et Marc Berger pour les prises de vue et le montage.

Il est financé par la Communauté de communes, par les communes de La Chaux, La Chapelle St Sauveur et St Bonnet en Bresse, le comité des fêtes de La Chaux, la coopérative scolaire avec le soutien de l'APE et une aide de l'Entraide Bressane.

Tout au long de l'année, diverses activités ont été faites.



Pour les petits sections et moyennes sections de maternelles: confection de compotes de pommes, petites galettes des rois, crêpes, soupe de légumes, ceci à partir du mois de décembre.

Pour les grandes sections de maternelles et le CP : confection de pommes au four, galettes des rois, crêpes, gâteau de carottes, petits gâteaux en forme de cœur pour la fête des mères et atelier des chefs à l'écomusée.



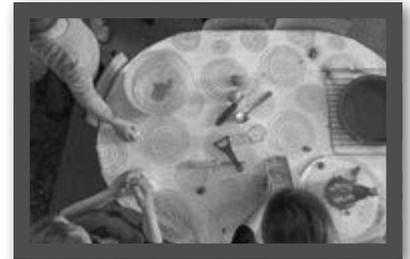
**Pour le cours élémentaire :** Préparation de leur prestation en famille Beurk pour le spectacle

**Pour le cours moyen :** Confection

de beurre et de brioche à la maison de la nature et au four du gîte, visite à l'écomusée pour découvrir les ustensiles de cuisine anciens, élaboration de natures mortes avec fruits, légumes et ustensiles de cuisine, fabrication de sculpture à base de casserole et autres .

Le film est réalisé par toutes les classes de la manière suivante :

Les petites et moyennes sections de maternelles se sont transformés en lutins jardinier qui rencontrent un géant et lui concoctent une soupe hors proportion...



Les grandes sections de maternelle et le CP ont interprété les serveurs de restaurant en chansons et À table !...



Les CE ont joué les cousins de Cra-crassonne : la famille Beurk et leur tante a confectionné avec leur aide une potion qui soigne toutes les maladies.

Les CM ont débuté un cours de sciences dans leur école internationale Top Chef puis se sont rendus en cuisine pour interpréter un concert de batterie de cuisine. Le tout entrecoupé de Pub à faire pâlir les réalisateurs de publicité.

..  
Le spectacle donné le samedi 17 juin dans la cour de l'école de La Chaux était composé de chorégraphie et de chansons ou instrumentalisation (de batterie de cuisine) sous la houlette de Catherine Faure, des enseignant(e)s et des Atsem devant un public ravi et nombreux. Il a été suivi de la projection du film dans la salle du foyer rural. L'association de la cantine a géré la buvette.

Les personnes, qui le désiraient, pouvaient finir la soirée par un pique-nique tiré du sac.

Bravo à tous les enfants, les enseignants, les Atsem et les intervenants pour ce si beau spectacle et film.





- Le **Club des Aînés** a fait un loto avec une salle comble le dimanche 12 février. Les bénéficiaires contribuent au bon fonctionnement de l'association.
- L'**association Bresse Transition** a organisé à la salle des fêtes le samedi 25 février un après-midi conférences-débats sur la transition énergétique dans le domaine de l'habitat. La soirée s'est terminée par un concert de François Gaillard.
- L'**association des chasseurs** accueillait les convives le samedi 4 mars pour son traditionnel banquet de fin de saison ouvert à tous.
- L'**association Pêche et Loisirs** a lâché des truites pour l'ouverture du lac communal le samedi 25 mars. Les pêcheurs ont pu apprécier les travaux de renforcement des berges, l'élagage d'arbres et le nettoyage des abords.
- L'**association Yéto le Boibien** a innové en faisant une soirée théâtre le samedi 25 mars. Deux comédiens, Frédéric Joly et Fabien Waltefaugle, de la Cie Pièces et main d'œuvre ont raconté des « Histoires de familles » drôles, touchantes, grinçantes et émouvantes.
- Les **conscrits des classes en 7** se sont retrouvés le samedi 1<sup>er</sup> avril à la salle des fêtes. A l'initiative de la classe 1977 (nés en 1957), 37 classards ont participé dont le doyen Marius Vincent qui aura 100 ans en juillet et Nathan, bébé de 2 mois.
- L'**association Bourgogne d'Art Équestre** a organisé pour les adeptes du "bauchérisme" un repas convivial avec des échanges sur l'équitation, cette rencontre était agrémentée par une exposition de tableaux équins.
- L'**association Pêche et Loisirs** a battu son record de participants pour sa traditionnelle randonnée du jeudi de l'ascension le 25 mai, avec 450 randonneurs à pied, VTT, cavaliers et attelages.
- L'**association "La Compagnie des Astres"** a terminé sa saison par sa représentation de fin d'année le samedi 10 juin sous un chapiteau comble où parents et amis sont venus applaudir les jeunes jongleurs, équilibristes, magiciens ou clowns. Florence reconduit cette activité pour la rentrée de septembre et souhaite donner des cours aux adultes en soirée. Alors avis aux intéressés(e)s!...
- Le 10 juin, le village a organisé sa première Journée citoyenne (Voir article page 10).
- Le 21 juin, l'**équipe municipale**, pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, a convié les habitants pour la Fête de musique sur la Place de la Mairie. Musique variée et démonstration de danse en ligne par l'ABS ont agrémenté cette soirée conviviale.
- L'**association des parents d'élèves (APE)** a reconduit pour la 2<sup>ème</sup> année, le samedi 24 juin, sa soirée pizzas au gîte de La Malatière. 210 pizzas, cuites dans le four du gîte, ont été vendues, à manger sur place ou à emporter. Les bénéfices permettent de financer les sorties et animations extrascolaires du RPI.

ASSOCIATION	RESPONSABLE	TELEPHONE
ASSOC. BOURGUIGNONNE D'ART EQUESTRE	Julie DUDRAGNE	06 60 19 45 79
KAROUTCHO	Zoé POLIART	06 63 42 02 23
AMITIEE PARTAGEE	Henri CHAUMAY	03 58 18 44 83
ANCIENS COMBATTANTS	Daniel RABUT	03 85 74 50 72
ASSOC. DES CHASSEURS	Jean-Luc BLANCHOT	03 85 74 55 79
ASSOC. DES PARENTS D'ELEVES	Jérôme LECUELLE	
ASSOC. LOISIRS DES MOREAUX	Bruno MAUPAS	09 64 09 78 85
ASSOC.PECHE ET LOISIRS	Jean-Pierre BOISSARD	03 85 74 50 49
BRESSE TRANSITION	Cécile ENTREMONT	07 69 16 78 60
CANTINE SCOLAIRE	Nicolas BOISSIER	09 53 30 18 30
CLUB DES AINES	Jean DUSSET	03 85 74 54 78
COMPAGNIE des ASTRES	Camille BEDEL	03 85 74 58 44
GYM LOISIRS	Marie-Thérèse PICARD	03 85 74 50 64
YETO LE BOIBIEN	Jean-Guy GAROT	03 85 74 50 14

D'autres activités sur le secteur peuvent également vous intéresser :

- ☀ Le vélo avec le Vélo-Club Bresse Nord,
- ☀ La danse, la gym et les randonnées avec l'ABS,
- ☀ La musique avec l'Harmonie de Pierre,
- ☀ Le chant.

N'hésitez pas à demander des renseignements à la mairie.



# Calendrier des Manifestations

## JANVIER 2017

Samedi 7 janvier  
Dimanche 29 janvier

Vœux du Maire  
Concert de l'Harmonie de Pierre

## FEVRIER 2017

Vendredi 10 février  
Dimanche 12 février  
Samedi 25 février

Carnaval APE  
Loto "Club des Aînés"  
Réunion Bresse Transition



## MARS 2017

Samedi 4 mars  
Dimanche 12 mars  
  
Samedi 18 mars  
Sam. 25 et Dim. 26 mars

Repas des chasseurs  
Bourse aux jouets par l'Association  
fleurissement de Pierre de Bresse  
Soirée moules/frites par ISBN  
Animation "Yeto le Boibien"

## AVRIL 2017

Samedi 1er avril  
Dimanche 23 avril

Banquet des Conscrits  
Loto du Vélo Club



## MAI 2017

Dimanche 7 mai  
Jeudi 25 mai

Vente de fleurs par la Cantine scolaire  
Randonnée Cheval/ VTT/ Pédestre  
organisée par "Pêche et Loisirs"



## JUIN 2017

Samedi 10 juin  
Samedi 17 juin  
Mercredi 21 juin  
Vendredi 23 et Samedi 24 juin

Journée citoyenne  
Fête des écoles  
Fête de la Musique  
Vente de pizzas par l'APE

## JUILLET 2017

Vendredi 14 juillet

Pique Nique autour de l'étang

## SEPTEMBRE 2017

Samedi 2 Septembre  
Dimanche 3 septembre  
Dimanche 10 septembre

Pétanque "Yéto le Boibien"  
Vide grenier "Pêche et Loisirs"  
Repas des Cheveux Blancs

## OCTOBRE 2017

Samedi 28 octobre

Repas "cochon" par le club des Aînés

## NOVEMBRE 2017

Dimanche 19 novembre

Beaujolais dansant par " Yéto le Boibien"

## DECEMBRE 2017

Dimanche 17 décembre

Loto des chasseurs





La seule fin heureuse que je connaisse... C'est la fin du mois !

De chez moi au bar il faut 5 minutes  
Alors que du bar jusque chez moi il faut 1h30

A l'examen de Doctorat en Pharmacie, l'examineur demande :  
Comment reconnaît-on les champignons mortels ?  
L'élève répond : » À l'autopsie ! »



## Expressions codées

Un même symbole représente toujours une même lettre. A toi de découvrir les trois expressions.

É <input type="text"/> R <input type="text"/>	D <input type="text"/> N <input type="text"/>
<input type="text"/> A <input type="text"/>	L    U <input type="text"/> <input type="text"/>
-----	
T <input type="text"/> M <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	S <input type="text"/> <input type="text"/>
U <input type="text"/>	O <input type="text"/>
-----	
T <input type="text"/> <input type="text"/> B <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
<input type="text"/> E    S <input type="text"/>	P <input type="text"/> M <input type="text"/> <input type="text"/> S



## Pêche à la ligne

Suis les lignes pour découvrir celle qui va attraper le poisson.

A    B    C    D

Réponse : ligne \_\_\_\_\_

# Les Conscrits Classe 7



**Debout de gauche à droite :** Dominique RIVIERE – André RAGEOT – Bernadette CHARTON ép. CADOT – Bernard PERROT – Michelle CHANUT ép. PETIOT – Jean-Paul TUPINIER – Marie-Hélène RAGEOT ép. RABUT – Jean BOUDARD – Lucia VEIGA ép. PETIOT – Maryline JOUVENCEAU – Annie BOISSARD/MICHELIN – Patrick GUERRET – Marie-Claire HENRI – Philippe PETIOT – Brigitte JOLY – Didier PAGEAUX – Jacques GUITTON (Maire) – Jean JACQUOT – Marie-Madeleine BOISSARD ép. BOUREILLE – Patrick BOUREILLE – Marie-Christine GAUTHERON ép. CLERC – Jean-Paul JOLY – Françoise MICONNET ép. BECHE – Timothée FLEURY – Jean-Marc PERROT

**Assis de gauche à droite :** Christiane MOLARD ép. TONOT – Michel POIGEAUT – Nicole VAILLANT ép. JOLY – Maurice ROBERT – Emilie et Nathan PERRON – Paulette BLANCHE ép. GREBOT – Marius VINCENT – Camille BON – André PACAUD – Jacqueline GUINOT ép. LECUELLE

**A genoux :** Justine et Clarisse FOUCAUD

## Remarque :

Notre doyen Marius VINCENT « centenaire cette année » était présent  
Nathan âgé de 3 mois dans les bras de sa maman était le plus jeune.





**Ce bulletin a été préparé par la Commission Communication composée de Dominique Nygren, Roger Famy, Marie-Françoise Garot et Séverine Perron et par GUINARD IMPRIMEURS.**

## Quelques numéros utiles

Agence postale du village : 03 85 74 51 09

Du lundi au samedi de 9h10 à 11h30

Ecole maternelle : 03 85 74 50 78

Ecole primaire : 03 85 74 50 39

Collège Pierre Vaux de Pierre de Bresse : 03 85 76 29 20

Urgences médicales : 15

Centre antipoison et de toxicovigilance : 04 72 11 69 11 (Centre de Lyon)

Police : 17

Pompiers : 18

GDF – Sécurité Dépannage : 0810 433 071

EDF – Sécurité Dépannage : 0810 333 071

SAUR : 0810 811 037

## Mairie

### Horaires d'ouverture au public

Mardi, jeudi, vendredi et samedi : de 9h à 12 h

Tél. 03 85 74 51 23

[www.lachapellesaintsauveur.fr](http://www.lachapellesaintsauveur.fr)

[mairie.lachapellesaintsauveur@wanadoo.fr](mailto:mairie.lachapellesaintsauveur@wanadoo.fr)

## Horaires déchetteries

### Pierre de Bresse (Route de Lays)

#### *De novembre à février*

Lundi et samedi : 9h – 12h et 14h – 17h

Mardi : 9h – 12h

Mercredi : 13h30 – 17h

#### *De mars à octobre*

Lundi et samedi : 8h – 12h et 14h – 18h

Mardi : 8h – 12h

Mercredi : 13h30 – 18h

### Dampierre (Les Cailloux – Route de Mervans)

#### *De novembre à février*

Lundi et samedi : 9h – 12h et 14h – 17h

Mercredi : 13h30 – 17h

#### *De mars à octobre*

Lundi et samedi : 8h – 12h et 14h – 18h

Mercredi : 13h30 – 18h

Collecte des ordures ménagères : cas particuliers pour les jours fériés.

Sur notre village, les ordures ménagères sont ramassées le jeudi matin.